A V I S P U B L I C

Édition du 23 décembre 2023

AVIS DE PROMULGATION DU
RÈGLEMENT NUMÉRO 1254-2023

AVIS PUBLIC est donné :

1. Que lors d'une séance tenue le 2 octobre 2023, le conseil municipal de la Ville a adopté le règlement intitulé : « Règlement numéro 1254-2023 modifiant le Règlement numéro 0190-2009 décrétant l'imposition d'une taxe aux fins du financement des centres d'urgence 9-1-1 afin d'ajuster le taux de la taxe municipale pour l'année 2024 et de prévoir pour les années subséquentes l'indexation annuelle du montant de cette taxe ».

2. Ce règlement est entré en vigueur le 16 décembre 2023, date de publication d'un avis à cet effet dans la *Gazette officielle du Québec*.

3. Que ledit règlement est déposé à mon bureau, à l'hôtel de ville, au 87, rue Principale, Granby, Québec, où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

4. Que ledit règlement est entré en vigueur le 16 décembre 2023.

Donné à Granby, ce 22 décembre 2023.

La greffière adjointe,

Me Joannie Meunier